

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOUT 2014**

**Présents : AULOMBARD J.J. GAZZA A. CARBONNEL B. COSTE J. CANAL G. PIERRON J. LOFFICIER J.M. BERENGUER L. GARROS E. RAZEYRE P.**

**Absents : AMIEL C. BEAUVOIS R.**

**Procurations : AZAM P pour AULOMBARD J.J  
CARBOU G. pour GARROS E  
SARIEGE B. pour CARBONNEL B.**

Le Maire lance le débat sur les éoliennes. Il rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'opportunité des éoliennes sur le Canton.

Madame COSTE se positionne pour l'énergie renouvelable mais se pose beaucoup de questions sur la partie financière (sociétés..) ainsi que sur l'environnement. Messieurs CANAL et LOFFICIER abondent dans le même sens.

Le vote :	POUR	2
	CONTRE	4
	ABSTENTIONS	7

Le 2<sup>ème</sup> point : Caserne de Gendarmerie :

Le Maire rappelle que le groupement de Gendarmerie de l'Aude souhaite construire une nouvelle gendarmerie sur Chalabre.

La commune se porte maître d'ouvrage.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Pour mémoire, le Maire rappelle la décision prise lors du Conseil Municipal du 20 juin 2014 concernant la mission allouée à M. GASTINEAU pour les études à effectuer sur les lacs de Chalabre et Montbel.

- Rénovation Monument aux Morts : Il est urgent de rénover ce monument, ainsi un devis va être demandé à M. ESCANDE pour le sablage des plaques et la réfection des écritures.

Le Maire rappelle qu'il est possible d'obtenir des subventions auprès de l'Office National des Anciens Combattants de Guerre. Un dossier de demande va être constitué.

- Maison de Santé : Le permis de construire a été accordé. M. SAVY, Président de CCPA, va faire une demande de fonds européens ;  
La Commune de Chalabre pourrait intervenir à hauteur de 100.000 € ou 150.000 €.

- Visite de l'Architecte des Bâtiments de France.

- Evocation de la rénovation de la Bastide,

- Circulante autour de la Bastide,

- Interdire le stationnement et la circulation autour de la halle et instaurer une zone piétonne

- Un devis va être demandé pour la réfection de la halle
- Une approche avec les commerçants ambulants pour remettre le marché sous la halle le Samedi matin.
  - SYADEN : les travaux d'enfouissement du réseau au quartier des Genêts va commencer en septembre.
- Prévoir un columbarium et un jardin de mémoire au cimetière.
- Pour la nacelle il faut attendre la décision de la CCPA pour savoir s'il y aura une nacelle cantonale ou bien si la municipalité prévoira cet achat

Madame GARROS rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue qu'une quatrième tranche de travaux sur le réseau d'assainissement (rivières et cimetière) doit être envisagée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.